



la comptabilité des associations

Les associations sont des organisations, possédant la personnalité morale. La loi de 1901 n'impose aucune obligation, au niveau comptable. Toutefois, la comptabilité est un élément de transparence, vis-à-vis des partenaires, soit la banque, les municipalités, l'Etat, les adhérents... Aussi, la tenue d'une comptabilité en « bon père de famille » est souvent insuffisante - d'autant plus que de nouvelles contraintes comptables pèsent sur une majorité des associations...

OBJECTIFS

-  Comprendre les mécanismes de la comptabilité en partie simple et en partie double
-  Elaboration et analyse financière des documents annuels
-  Maîtrise des obligations comptables issues du plan comptable des associations

PROGRAMME

Les obligations comptables générales et spécifiques aux associations

La comptabilité : intérêts juridique, démocratique et économique
 La distinction entre les associations soumises au plan comptable et les autres
 Les obligations comptables applicables à toute organisation
 Les obligations spécifiques aux associations

Les différents postes des comptes

Les différentes classes de compte
 La mise en place d'une comptabilité en partie double
 Les différents outils à disposition : journal, balance, grand livre, annexes...
 Lecture d'un bilan : l'actif et les éléments du passif pour les associations
 Lecture d'un compte de résultat : les spécificités des associations

Analyse et interprétation des documents annuels

Interprétation des chiffres d'un bilan
 Le compte de résultat : charges et produits, au sein d'une association
 Gestion du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement
 Les soldes intermédiaires de gestion
 Mise en place de ratios

Optimisation de son approche fiscale

Les critères de non-lucrativité
 Les différents impôts et leurs régimes
 Mise en place stratégique de montage fiscal

Etude et mise en pratique

A partir d'un cas réel, élaboration du compte de résultat et du bilan.
 Compréhension et approche financière des documents annuels

DUREE

2 jours

PUBLIC

Trésoriers, Présidents,
 aides-comptables
 etc... d'association

Pré REQUIS

Aucun

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.
 Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

PEDAGOGIE

QCM,
 étude de documents annuels,
 mise en place de ratios comptables,
 mise en situation de cas concrets...

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier :
 sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS

Inter-entreprises à Paris
 Intra-muros en France entière
 cliquez ici pour consulter sur notre site internet le calendrier et les tarifs

Vidéo de présentation

